

## Formation en ligne Les 100 premiers jours de l'élue

Durée de la formation : 7h30 en 5 modules de 1h30

### Public concerné

Tout élu communal qui souhaite monter en compétences pour son mandat : maire, adjoint, conseiller municipal de la majorité ou de l'opposition.

### Prérequis

Être titulaire d'un mandat d'élue.

S'intéresser à l'organisation et au fonctionnement des collectivités territoriales.

### Objectifs

- Appréhender le statut de l'élue local, son rôle et les responsabilités qu'il implique ;
- Comprendre le fonctionnement de la collectivité, son environnement administratif et institutionnel ;
- Acquérir les bases pour comprendre la coopération intercommunale et le rôle des différents acteurs du territoire.

### Programme

- ✓ Statut et positionnement de l'élue
  - Droits, responsabilités et indemnités
  - Attributions et compétences
  - Rôle de l'élue au niveau politique et juridique
- ✓ Fonctionnement de l'Institution
  - Organisation de la collectivité et sa gouvernance : instances, agents, actes.
  - Rôle et fonctionnement du conseil municipal
  - Coordination avec l'intercommunalité et les partenaires de la collectivité (préfecture, parlementaires, tissu économique et associatif, etc.)
- ✓ Environnement juridique des collectivités
  - Les bases du droit des collectivités locales : fonction publique territoriale, obligation de la collectivité, pouvoir de police du maire
  - Règles et bonnes pratiques de la commande publique
  - Les principes de la responsabilité des élus

## Démarche pédagogique

Les formations en ligne que nous proposons sont à mi-chemin entre le présentiel et la formation à distance. Grâce à un système de visioconférence, les apprenants interagissent en direct avec le formateur qui peut envoyer des documents, organiser des groupes de travail et chatter.

Les modules d'1h30 permettent de mieux assimiler le contenu de la formation ; elle-même basée sur une alternance d'apports théoriques illustrés par des cas pratiques et concrets propres aux collectivités, d'études de cas pratiques et d'exercices personnels. Les apprenants peuvent avoir des exercices à préparer entre chaque module de formation.

Une attestation de participation et les Essentiels\* de la formation sont remis aux apprenants à l'issue des 5 modules.

\*Les Essentiels : document reprenant les grands concepts et les points à retenir de la formation pour consolider les acquis des apprenants.

## Évaluation et validation des acquis

Des évaluations sont pratiquées de façon systématique et individuelle à l'issue de la formation. Une analyse rigoureuse de ces questionnaires nous permet d'améliorer nos contenus pédagogiques et l'approche de nos formateurs. Quant au formateur, il auto-évalue la formation (compréhension, interactivité, rythme, etc.) et dresse un bilan personnalisé des apprenants pour nous permettre de suivre le plus précisément possible sa progression et les connaissances assimilées.